

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ecole professionnelle agricole (EPA)

2012/2013

2013/2014 ..

2014/2015

2015/2016

2016/2017

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE (A compléter SVP)

Nom/prénom : Rue :

NPA/ville :

Natel (élève) : Natel (représentant légal) :

STATUT DE L'ÉLÈVE (Veuillez cocher ce qui convient)

L'apprenti(e) désire suivre :

- les cours en **français allemand**
- un cours spécifique **agriculture biologique** **oui non**
- est déjà au bénéfice d'un CFC/diplôme **oui non** Si oui, lequel ?
- la formation initiale **avec attestation** **1^{ère} année** ou **2^e année** d'apprentissage
OU
- la formation initiale **avec CFC** **1^{ère} année** ou **2^e année** d'apprentissage
OU
- la formation initiale **avec CFC** **3^e année** d'apprentissage

NOURRITURE ET PENSION (Veuillez cocher ce qui convient)

L'apprenti(e) désire :

- loger et prendre pension complète à Grangeneuve (interne)
- prendre uniquement le repas de midi à Grangeneuve (semi-interne)
- ne prendre aucun repas à Grangeneuve (externe)

A joindre à l'inscription :

- une copie du dernier bulletin scolaire ou des notes d'apprentissage **hors canton**
- une copie du CFC ou diplôme pour les élèves de 2^e formation

COORDONNÉES DU FORMATEUR EN ENTREPRISE (A compléter SVP)

Nom/prénom :

NPA/ville :

Date de naissance :

FRAIS DE FORMATION

Certaines communes contribuent financièrement aux frais de formation ou de transport de leurs apprenti(e)s. Nous vous recommandons de prendre contact avec le secrétariat communal et de les informer de votre inscription dans notre Centre de formation.

BOURSES D'ETUDES

Les élèves fribourgeois intéressés par une bourse d'études s'adressent au Service des subsides de formation, Rte Neuve 7, 1701 Fribourg ☎ 026 305 12 51. Les élèves non fribourgeois s'adresseront au plus vite à l'office compétant de leur canton pour l'obtention d'une bourse. Si nécessaire, le Centre de formation confirme les frais d'études engendrés pour le semestre concerné.

Lieu et date :

Signature représentant légal : Signature apprenti(e) :